



Arnage, lundi 24 juillet 2023

Arnage n'échappe pas à la pénurie de BNSSA pour la surveillance de la baignade.

À l'image de certaines autres collectivités et malgré nos efforts, le service public ne peut être maintenu à la Gèmerie cet été durant deux jours.

Alors que chez les moins de 25 ans, la première cause de mortalité par accident de la vie courante est la noyade, la ville doit informer le public que faute de BNSSA disponible, nous devons nous résoudre à fermer la surveillance baignade les 2 et 9 août prochains.

Nous remercions l'engagement des équipes en place pour leur disponibilité et leur adaptabilité face à cette situation. Sans leurs efforts, le site aurait pu fermer sur une plus longue durée.

Fort de ce constat, Madame le Maire prend un arrêté ce jour actant la fermeture de la baignade les 2 et 9 août prochains. La zone ne sera pas surveillée et la baignade ne sera donc pas autorisée.

Nous appelons l'ensemble des usagers à la plus grande vigilance.



Contact :

Sophie Boyer-Leroux / Cabinet du Maire
Mail : sophie.boyer@arnage.fr